



# Charte de bonne conduite

**En cas de non-respect des règles suivantes, des sanctions seront prises et appliquées soit durant le séjour, soit au retour du séjour, soit les deux. En cas de fait grave, l'élève pourra être exclu du voyage.**

Cette charte n'a d'autre but que de rappeler à chacun ce qui est attendu de sa part pour la bonne réussite de ce voyage. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

- Le but de ce séjour n'est pas seulement de faire du tourisme pendant trois jours, mais aussi de pratiquer autant que possible la langue néerlandaise. Nous attendons des élèves qu'ils s'investissent dans le voyage et osent s'exprimer un maximum en néerlandais.
- Nous attendons de la part de chacun qu'il fasse preuve de respect pour les différents endroits qu'il sera amené à fréquenter (respect de la propreté et du calme des lieux, courtoisie vis-à-vis de chacun, respect des règles élémentaires de sécurité).
- Lorsque les élèves auront du temps libre, il est impératif, pour des raisons évidentes de sécurité, qu'ils restent toujours par groupe de trois minimum.
- Dans le but de garantir le respect du timing et le bon déroulement des différentes activités, nous attendons de chacun qu'il respecte rigoureusement les heures et lieux de rendez-vous (ainsi que de lever) qui lui seront précisés avant chaque activité. Afin d'éviter tout malentendu, il est conseillé d'avoir une montre avec soi. Nous insistons également sur la ponctualité au moment du départ le mercredi matin : nous n'attendrons pas les retardataires et il ne sera pas possible de demander un remboursement.
- Les chambres étant exclusivement un lieu de repos et étant donné que nous ne serons pas les seuls à occuper l'auberge, en aucun cas l'élève ne pourra se trouver dans une autre chambre que la sienne. Une fois le couvre-feu annoncé, le silence total sera de rigueur dans les chambres. Un système de vidéosurveillance est par ailleurs en place dans tous les communs et les couloirs.
- Il est interdit de quitter l'auberge sans autorisation.
- A aucun moment il n'est autorisé de fumer, ni de posséder et / ou de consommer des boissons alcoolisées (qu'elles soient amenées ou consommées sur place). Veuillez noter que les boissons énergisantes (type Red Bull) sont également interdites.
- Nous rappelons que la Loi interdit strictement de rendre public (partages, réseaux sociaux et assimilés) des documents photographiques ou des vidéos à l'insu d'autrui

et sans son accord. En outre, les élèves doivent faire preuve de réserve quant aux photos et vidéos éventuellement prises. Ils ne sont par ailleurs pas autorisés à photographier ou à filmer un professeur, un accompagnant, un membre du staff de l'auberge, un passant ou toute autre personne sans son consentement.

➤ En cas de problème disciplinaire grave (en rapport avec les lois belges ou néerlandaises), l'équipe encadrante se réserve le droit d'exclure l'élève pour la suite du voyage. Elle prendra contact avec un responsable légal pour organiser le retour immédiat de l'élève en Belgique.

En conclusion, chacun est tenu de respecter les règles de morale et de conduite qui sont quotidiennement appliquées dans notre école, ainsi que les lois belges et néerlandaises.

Signature des parents :

Signature de l'élève :